



Nouvelle manœuvre de charlatans de TP !

Opération Camouflage...

La direction Teleperformance cherche toujours à imposer son « PSE qui ne passe pas ». C'est **toujours le même Plan** ! Teleperformance change juste l'« **étiquette** », et veut nous faire croire qu'il s'agit d'un « **PDV** » : « Plan de Départs Volontaires »...

Sous **prétexte** que **certains salariés** sont si dégoûtés par TP qu'ils sont **prêts à partir** ... même avec des cacahouètes : certains « partenaires sociaux » seraient prêts aujourd'hui à **aider Teleperformance à sacrifier tous les autres** ! Veulent-ils à **donner une chance** à ces **patrons-voyous** de **sauver la face** devant la Justice ?

Vendredi 4 décembre : Teleperformance demande aux **syndicats** de **signer un accord** avant le **jugement** du **10 décembre**

TOUS MOBILISES dès 16h

devant le **siège** rue **Firmin Gillot**, Paris 15°

Ce ne sont pas des « départs volontaires » !

Si cet accord est signé : **les 3/4 des salariés concernés** par le Plan seraient des **volontaires « sous la menace »** : s'ils ne se portent pas volontaires, ils seront mutés en Province, ils verront toujours leur poste totalement supprimé ! Si les syndicats ont demandé un PDV, c'est qu'un **PDV doit empêcher tous les départs contraints**.

Face à un tel **marché de dupes**, la seule réponse possible, c'est **NON** !

N'aidez pas TP à supprimer plus d'emplois !

Tous les syndicats devraient être là pour lutter pour préserver les emplois ! **Quand TP** propose un plan qui **augmente le nombre de postes supprimés**, passant de **475 à 585 chômeurs en devenir**, la seule réponse possible, c'est **NON** !

N'aidez pas TP à sacrifier toute l'Ile de France !

Tous les syndicats sont là pour lutter pour préserver des activités, pour améliorer nos conditions de travail ! **Quand TP** propose un Plan dont l'application rendra les **conditions de travail insupportables** dans le dernier centre restant à **Guyancourt**, voué à perdre peu à peu ses activités faute d'encadrement suffisant. La seule réponse possible : c'est **NON** !

N'aidez pas TP à contourner la Justice !

Tous les syndicats devraient **respecter** la volonté des **élus du CE** de TP Centre-Est, dont l'**Avocat attaque le Plan Social** devant la Justice le **10 décembre** car TP veut toujours détourner la Loi à son seul profit. Les mobilités en province sont dans la Loi un moyen pour éviter aux salariés le licenciement, pas des mobilités forcées pour pousser les gens au départ ! **Signer un tel accord**, c'est **aider TP à couvrir ses manœuvres illégales**. La seule réponse possible ... c'est **NON** !

TP espère toujours que certains syndicats vont se laisser gruger !

Personne ne peut accepter ça !

Lors du **CCE** de mercredi **2 décembre**, les **3 syndicats** CFE-CGC, CFDT et FO ne se sont **pas prononcés contre ces accords**. S'ils signent un accord, avec 39% des votes, il serait juridiquement valable. Ca peut être juste assez pour enfumer le Juge. **Il faut l'annulation du PSE, pour des départs vraiment « volontaires »**